

Marseille le 15/09/2014

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°14
qui s'est tenue le vendredi 04 juillet 2014 à 14h00
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Denis Lugiez, directeur du Département

Étaient présents : Isabel DEMONGODIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL-PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Marc TALBOT - PR Directeur du LIF.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PR, Frédéric BECHET- PR, Philippe JEGOU – PR, Rémi MORIN – PR (procuration E. Thiel), Jean-Luc MASSAT – MCF (procuration E. Godbert), Nicolas PRCOVIC – MCF, Michèle HATCHIKIAN – IATSS, Sylvie RISCH – IATSS (procuration E. Godbert), Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS (procuration I. Demongodin), Saïkou Mawiatou BAH – Usager.

Étaient absents : Stéphane DEPIX – Usager, Laurent LIVET – Usager, Tahina Ariela RAONIVELONARIVO – usager, François-Xavier VALA – Usager.

Invités : Julien MAROT, Institut Fresnel.

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Informations du Directeur
- 2/ Approbation des PV n° 12 et 13
- 3/ Motion Heures Complémentaires
- 4/ Campagne emplois 2015
- 5/ Grille 2014
- 6/ Echange de service ECM/DII
- 7/ Questions diverses

1/ Informations du Directeur :

Recrutement campagne 2014 :

Maitres de Conférence et Professeur :

- section CNU 27 : M. ARRIGHI Pablo, PR – laboratoire de rattachement LIF
- section CNU 27 : M. PERROT Kevin, McF – laboratoire de rattachement LIF
- section CNU 61 : M. ADEL Mouloud, PR – laboratoire FRESNEL

Attachés temporaire d'Enseignement et de Recherche :

Campagne de mai 2014 : 8 postes ont été pourvu.

La direction du DII demandera des postes supplémentaires si une seconde vague est prévue.

Secrétariat pédagogique St Jérôme :

Géraldine Dethoor, secrétaire pédagogique des Licences professionnelles CSSA et MEP a quitté le département le 30 juin 2014. Elle est remplacée par Madame Henriette Athlani.

CRCT :

2 CRCT de 6 mois sur le contingent local ont été accordés respectivement à Luigi Santocanale et à Karim Nouioua.

Télé-enseignement :

La charge de responsabilité du TE est toujours vacante.

Licence pro SIL-NTI au Maroc :

La convention avec la Maroc apportait environ 60 étudiants/an.

L'AMU souhaite assurer au moins 50% des enseignements pour un diplôme qu'elle délivre.

Il est donc proposé que les étudiants marocains de la licence NTI suivent au moins 3 UE en télé-enseignement.

Le CEVU a accepté et validé cette proposition.

Correspondant DOSI de l'UFR :

Le correspondant de la DOSI de l'UFR est Laurent Raymond. Les membres du département peuvent lui faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent avec la DOSI.

2/ Approbation des PV n° 12 et 13 :

Le PV n° 11 est approuvé à l'unanimité après corrections.

Le PV n° 13 est approuvé à l'unanimité.

3/ Motion Heures Complémentaires :

Denis Lugiez propose une motion et demande qu'elle soit présentée à l'ordre du jour du prochain conseil d'UFR.

« Motion du Département Informatique et Interactions sur les modalités de paiement des heures complémentaires dans l'Université d'Aix-Marseille »

Le conseil du Département Informatique et Interactions proteste contre les modalités de paiement des heures complémentaires mises en œuvre par l'université pour l'année 2013-2014. Ces modalités qui reportent systématiquement les heures de TP en heures complémentaires payées à hauteur de 2/3 d'heure TD dévalorisent ces enseignements qui sont essentiels dans les formations technologiques assurées au département. Cela est d'autant plus préjudiciable que ces formations sont les plus appréciées pour l'insertion professionnelle de nos étudiants, en particulier grâce à ces enseignements pratiques. Cette décision de l'université a comme conséquence immédiate le désengagement de personnels de l'université des enseignements de travaux pratiques et une baisse de qualité des formations.

Le département Informatique et Interactions demande que l'université revoie son mode de paiement des heures complémentaires et décide d'un mode de paiement qui prenne plus en considération l'importance des enseignements pratiques. »

La motion est approuvée à l'unanimité par les membres du conseil.

4/ Campagne emplois 2015 :

Les demandes des laboratoires LIF et LSIS ont été recensées et la direction du département a rajouté les profils enseignements.

Il a été demandé pour :

- le LIF :

- 1 PR 27
- 1 MCF 27 pour le traitement automatique de la langue

- le LSIS :

- 1 PR 27/61 pour Info et image
- 1 MCF 61 pour l'automatique
- 1 MCF 27 pour l'informatique

- FRESNEL :

- 1 MCF 63/30 pour laser
- 1 MCF 61 pour traitement de l'image

Au niveau de l'UFR, il y a 60 demandes. L'UFR envisage d'avoir environ 24 possibilités de postes.

L'UFR est jugée sur-encadrée et elle risque de perdre des postes dans le cadre du BQE.

Au département, le LIF apporte 4 postes qui sont tous gelés. L'UFR en dégèle 2 et apportera un poste hors labo (poste de M. Lebreton en 71ème section) qu'il propose de mettre en MCF ou en ATER en 61ème section au LSIS.

Isabel Demongodin et Rachid Outbib demandent que le département soit vigilant sur le profil

enseignement qu'il fait remonter à l'UFR sur les postes de Fresnel et du LSIS.

Rachid Outbib rappelle la règle fixée par le département quant au positionnement des demandes de postes de Fresnel, qui n'a qu'un rattachement secondaire au département.

Denis Lugiez rappelle que les demandes sont classées, mais pas positionnées en priorité et que chaque directeur de laboratoire a le droit de faire remonter ses demandes de postes.

Il est suggéré que chaque laboratoire fasse ses demandes et le département les classera de la façon suivante :

1/ les demandes du LIF

2/ les demandes du LSIS

3/ les demandes de FRESNEL.

Denis Lugiez propose donc le classement suivant sachant que le LIF demande 2 postes sur les 4 en sa possession :

1/ LIF : 1PR et 1 MCF

2/ LSIS : souhaite 3 postes, sous réserve de trouver des supports

Les demandes de FRESNEL sont non classées

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

5/ Grille 2014 :

Un point a été fait pour les semestres impairs :

- en 27eme section :

- beaucoup de trous surtout en TP.
- beaucoup d'UE complètement vides.
- problème en C2i
- problème sur AIX

- en 61 ème section :

-Rachid Outbib annonce que certains TP doivent être assurés par le nouvel ATER.

6/ Echange de service ECM/DII :

Le département participe à la licence MPCII qui est co-habilité avec l'Ecole Centrale de Marseille. Des enseignants de l'Ecole Centrale interviennent dans cette licence.

Denis Lugiez propose un projet de convention pour des échanges de services..

Aucune remarque n'est faite.

Les membres du Conseil adopte le projet de convention à l'unanimité.

Isabel Demongodin demande qu'il soit proposé le même type de convention entre le département et Polytech.

7/ Questions diverses :

Denis Lugiez annonce qu'une assemblée générale du département sera organisée à la rentrée avant le 10 septembre.

La séance est levée à 16h30